

Compte- rendu de l'AAPPMA LES GAULES RÉUNIES SIOULE ET BOUBLE

Du 24.01.2026 À 17H

RAPPORT D'ACTIVITE

- Le président souhaite la bienvenue aux participants

Et leurs souhaite une bonne année 2026

Sujets abordés :

TARIF DES CARTES 2026

Type de carte	Prix
INTERFEDERALE	114,00 €
PERSONNE MAJEUR	87,00 €
DECOUVERTE FEMME	42,00 €
PERSONNE MINEURE	27,00 €
DECOUVERTE-12ans	8,00 €
HEBDOMADAIRE	36,50 €
JOURNALIERE	14,00 €

Nous avons 219 cartes en 2024 et nous avons 145 en 2025, la fermeture du magasin de Pêche notre seule point de vente en est la cause.

- Alevinage

* Les lots sont attribués aux communes par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme.

* 11 communes ont répondu à notre demande en 2025.

Pour chaque lot un procès-verbal de contrôle de repeuplement est établi.
Les cours d'eau alevinaient sont la BOUBLE et les affluents de la SIOULE.

Malheureusement les deux vagues de sécheresses ont entraînés la mort de nombreuses truites de toutes tailles (bien sur celles que l'on a vu et pas celles qui ont été mangées par les prédateurs) c'est la preuve que les alevinages ont fonctionnés ...

Pour 2026 les demandes seront renouvelées auprès des communes.

- Travaux sur la Bouble : des travaux d'aménagement de la BOUBLE à La Vialle sur trois champs avec création de plusieurs points d'abreuvements.

Les travaux se sont poursuivis sur la commune de Youx (jusqu'au pont du puysidoux)

Ces travaux sont remarquables et réparent les dégâts du remembrement.

Une pêche électrique a été faite sur la Bouble route de Teilhet, dans le cadre de la construction d'un nouveau pont (Malgré la sécheresse: il y avait des vairons)

- Gardiennage:

Notre garde **Brice JULIEN** a fait de nombreux contrôles sur la Bouble et la Sioule.

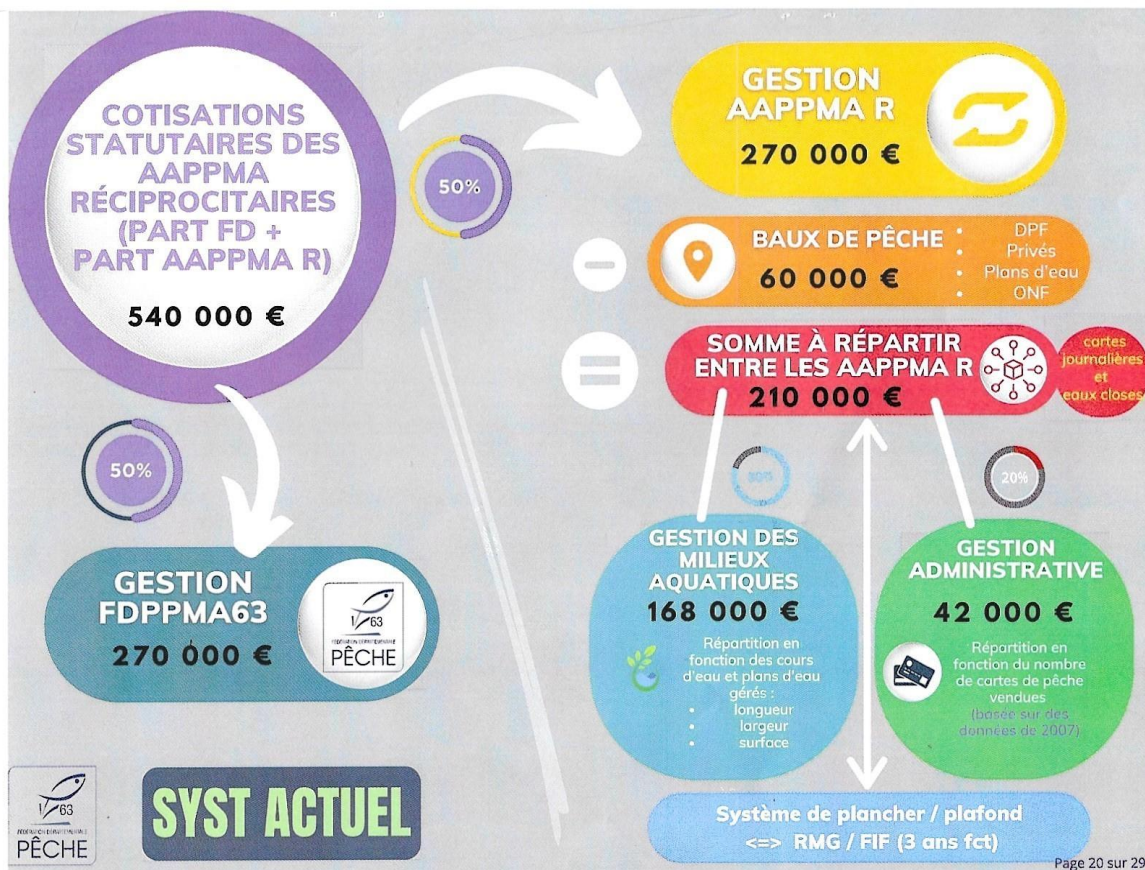
Je suis très content du travail effectué par notre garde.

Réunion de la fédération de 26 10 2025

Le sujet le plus important : la nouvelle répartition des fonds aux AAPPMA

Les dotations des AAPPMA baissent de 68600€ et 60000€ pour les baux sur 270000€ soit un montant de 141400€ à répartir pour 2027.

(Voir tableaux ci-dessous)



- Bilan 2025

Le Trésorier fait un compte-rendu du Bilan de l'AAPPMA DES GAULES REUNIES et en raison d'un bon solde du compte, l'assemblée décide de faire deux empoissonnements (un premier de 140 Kg prévu **le 8 mars 2026**, et un deuxième de 100 kg en **avril date à fixer**)

(Bilan ci-dessous)

COMPTE D'EXPLOITATION/BILAN DE L'EXERCICE 2025

Arrêté au 31 DECEMBRE 2025

THEME	COMPTE D'EXPLOITATION - DEPENSES	MONTANT DÉBITÉ	MONTANT à DEBITER
Empoisonnement rivières	Achat d'alevins		
	Achat de salmonidés	2607,96	
	Achat d'autres espèces		
Empoisonnement Plan d'eau	Achat d'alevins		
	Achat de salmonidés		
	Achat d'autres espèces		
Baux de Pêche Locations	Impôts sur location		
	Location Plans d'eau, et baux d'état		
Animation	Cotisation		
	Divers, à préciser:		
Garderie	Frais de déplacement		
	Frais d'équipement		
	Divers, à préciser: Assurance	16	
Fonctionnement AAPPMA	Frais de déplacements ADMINISTRATEURS	134,40	
	Frais de réception	116,93	
	Assurances diverses	125	
	Frais de bureau - Papeterie	45,14	
	Frais de communication		
	Fourniture de petits équipements entretien étang	130	
Elements financiers de l'AAPPMA	Frais bancaires (tenue compte, chèque, virement)	17,25	
	Impôts		
	Subvention AAPPMA aux sections géographiques		
	Subvention AAPPMA aux sections sportives		
	Impayés (chèques...)		
	Ristournes aux revendeurs		
	Divers à préciser		
	SOUS TOTAL (A) :		
Reversement à la FNPF des cartes vendues	via Dépositaire(s) : privé(s) et/ou AAPPMA <i>*doit correspondre aux ventes de cartes</i>		
	SOUS TOTAL (B) :		
	MONTANT TOTAL DES DEPENSES (A + B):	3 190,68	

AAPPMA St Eloi - An. Mmes

2

2025		
THEME	COMPTE D'EXPLOITATION - RECETTES	MONTANT
CADRE RESERVE A LA FEDERATION - NE PAS MODIFIER LES MONTANTS	Subventions diverses :	
	Fédération avances reversement 2024	1 532,20
	Fédération solde reversement 2024	538,32
	Total subvention fédérale 2024	2 070,52
Remboursement Fédération	Baux pêche Plan d'eau	
	Baux ONF	
	Impôts / Plan d'eau	
	Subvention(s) commune	800
	Autres subvention (à préciser)	
	Produits des transactions et DI (Contravention)	
	Intérêts sur livret	
	Recettes diverses (à préciser) :	
SOUS TOTAL (A)		
Produits des cartes vendues	via Dépositaire(s) *doit correspondre aux achats de cartes	
SOUS TOTAL (B)		
MONTANT TOTAL DES RECETTES (A + B)		2870,52

APPMA St-Eloy - La Mure

3

RESULTAT DU COMPTE D'EXPLOITATION 2025

MONTANT TOTAL DES RECETTES	2 870,52
MONTANT TOTAL DES DEPENSES	3 190,68
*SOLDE EXERCICE DU CE 2025 (perte ou excédent) * à reporter au bilan	- 320,16

BILAN 2025

SITUATION DE TRESORERIE AU 31.12.2024 (banque, livret, caisse...qui tient compte si c'est le cas des recettes et dépenses non passées à cette date)	6 169,56 €
--	------------

Déduire le montant des avances reversements 2024	-1 532,20 €
--	-------------

SOLDE TOTAL DES AVOIRS au 31.12.2024	4 637,36 €
AJOUTER OU DEDUIRE LE SOLDE EXERCICE COMPTE EXPLOITATION 25	- 320,16 €

SOLDE BILAN 2025 (idem solde réactualisé P 4)	4 317,20 €
---	------------

AAPPMA St Etienne des Minies

4

SITUATION DE TRESORERIE AU 31/12/2025

RAPPROCHEMENT BANCAIRE

TOTAL DE TOUS VOS AVOIRS AU 31/12/2025 : (qui doit correspondre au total du tableau ci-dessous et dans lequel est englobé le montant des avances du reversement 2025)	5 798,80 €
--	------------

Situation au 31/12/2025 :

veuillez nous adresser le dernier relevé bancaire de chaque compte daté du 31/12/2025

SOLDE COURANT	Caisse	111,90
	Banque Postale	
	Banque 1 : Crédit Agricole	5 687,10
	Banque 2 :	
SOLDE LIVRET		
AUTRES à préciser		
TOTAL (qui doit correspondre au montant total des avoirs 2025)		5 798,80 €

Eventuellement :

Ajouter le montant des recettes non passées en banque au 31/12/25 (mais concernant l'année en cours)	€
Déduire le montant des dépenses non passées en banque au 31/12/25 (mais concernant l'année en cours)	€
TOTAL	€

SITUATION DE TRESORERIE AU 31/12/2025	5 798,80 €
Déduire le montant des avances de reversement 2025	-1 481,60 €

NOUVEAU SOLDE REACTUALISE (qui doit correspondre au solde du bilan 2025 de la page 3)	4 317,20 €
--	------------

Certifié EXACT fait à

CACHET DE L'AAPPMA



le 22/01/2026

- La fin de l'année 2026 marquera le renouvellement du bureau AAPPMA et bien sur le renouvellement de la fédération dans la foulée :

La date de notre prochaine réunion sera avancée au mois de décembre 2026 !!!

Des maintenant un appel à volontaires pour prendre la suite est à l'ordre des jours

Pour rassurer les candidats des Stages de formation pour les membres gestionnaires des AAPPMA (Président, Trésorier, Secrétaire) seront proposés par la fédération (voir les calendriers 2026 pour inscription)

Les candidats sont :

-Brice JULIEN

- Areski ALI-CHIKH

- La séance se termine par un pot de l'amitié.

Le Président

MARCHAND Jean-Paul